

**Prêts à publier pour insertion dans les bulletins municipaux**

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d’activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c’est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l’AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l’Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l’objet d’une réponse précise.

Tous les mois de nouvelles France Services ouvrent leurs portes. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître les heures d’ouverture de celle la plus proche de chez vous, ou consultez la carte des Frances Services : <https://www.cohesionterritoires.gouv.fr/france-services>

**France services : le service public au cœur des territoires.**